

LUTTE CONTRE L'AMBROISIE

2018

fiche
pratique

L'ambrosie est une plante présente sur le territoire de l'Agglo Pays d'Issoire.

C'est une plante exotique envahissante originaire d'Amérique du nord, dont le pollen est responsable d'allergies sévères. En plus de son impact sur la santé, elle cause de nombreux problèmes liés à la biodiversité et aux productions agricoles.

Bien implantée, l'ambrosie est une plante réglementée par arrêtés préfectoraux sur les 4 départements du territoire auvergnat, ainsi que par un nouveau décret national datant du 26 avril 2017. La législation impose donc la destruction de cette plante.

1 - Comment la reconnaître ?

L'ambrosie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est de la même famille que le tournesol (Asteracées ou Composées).

Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.

stade plantule : avril à juin

A sa naissance, l'ambrosie montre deux cotylédons arrondis puis deux vraies feuilles, opposées, d'un beau vert franc, découpées en 3 à 6 folioles.



stade végétatif : mai à juillet

Les feuilles de l'ambrosie sont larges, minces, très découpées et **sont du même vert sur chaque face**, ce qui distingue la plante de l'armoise commune. Les feuilles, larges et opposées à la base des tiges, deviennent plus étroites et alternes vers le sommet.

Pas d'odeur quand on froisse la feuille dans les doigts.



stade adulte : juin à août

La tige est dressée, d'une hauteur de 30 à 120 cm (70 cm en moyenne). **Elle est souvent rougeâtre et velue**. Très ramifiée à la base, elle donne à la plante un port en buisson d'autant plus large que la plante dispose d'espace.



Stade floraison : juillet à septembre

Les fleurs sont petites et verdâtres, elles sont disposées à l'extrémité des tiges.



Stade grenaison : août à octobre

Après fécondation par le pollen, chaque fleur donne un fruit appelé akène.



IMPACTS SANITAIRES : UNE PLANTE TRÈS ALLERGISANTE

Les conséquences de l'exposition aux pollens d'ambroisie sont :

- Le développement d'une sensibilité au pollen d'ambroisie
- Les réactions allergiques chez les personnes sensibles en fin d'été (août à octobre) : rhinites, conjonctivites, laryngites, urticaire, eczéma, asthme
- Le développement d'allergies croisées (notamment alimentaires).

LES MOYENS D'ACTION

2 - Comment la reconnaître ?

L'ambroisie à feuille d'armoise (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est de la même famille que le tournesol (Asteracées ou Composées).

Sa morphologie se transforme au cours de son développement pour donner, au moment de la floraison, un buisson qui peut atteindre plus d'un mètre de haut.

➤ Que faire si j'en vois ?

- Sur ma propriété : je l'arrache avec des gants et la laisse sur place.
- Hors de ma propriété et sur un terrain public, s'il y a seulement quelques plants : je l'arrache.
- Hors de ma propriété, s'il y en a beaucoup : je signale la zone infestée grâce à la plateforme signalement.

Pour cela, une plateforme de signalement a été mise en place. Signaler la présence d'ambroisie sur cette plateforme nationale permet d'avertir le référent communal concerné, qui coordonnera les actions de lutte pour éliminer l'ambroisie.

➤ Comment le signaler ?

Différents moyens de signalement sont à disposition :

- www.signalement-ambroisie.fr
- L'application mobile Signalement-ambroisie téléchargeable sur l'AppStore et sur Google play.
- Email : contact@signalement-ambroisie.fr
- Téléphone : 0 972 376 888 (prix d'un appel local).

3 - Pour aller plus loin :

La FREDON Auvergne, l'Agglo Pays d'Issoire (Service environnement et Contrat Local de Santé) et les Communes se mobilisent pour lutter contre l'Ambroisie et organisent :

- une réunion d'information à destination des référents communaux le mardi 14 juin 2018 (lieu à préciser), avec en matinée des apports théoriques et en après-midi une mise en pratique avec un arrachage d'Ambroisie ;
- une journée d'arrachage ouverte au grand public le mardi 26 juin 2018 dans le cadre des journées internationales d'information et de lutte contre l'ambroisie (lieu à préciser).

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le service environnement de l'Agglo Pays d'Issoire : environnement@capissoire.fr / Tél. : 04 73 55 62 70